

La lettre du Boiron

N° 10 – Mai 2015

Editorial

L'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture est une thématique à laquelle la société en général est sensible. Dernièrement, plusieurs publications ont traité des résidus de pesticides dans les rivières de notre pays ou des effets supposés cancérigènes de certains pesticides sur l'être humain.

Ces interrogations donnent sens à la poursuite de la recherche d'alternatives aux pratiques agricoles usuelles, dont le projet Boiron est un bel exemple. L'évolution du projet montre une augmentation de la mise en œuvre de mesures ayant un effet marqué sur la limitation de l'utilisation des pesticides sur les cultures. Une marge de progression est cependant encore identifiée au niveau des incidences sur l'environnement lors du rinçage des pulvérisateurs.

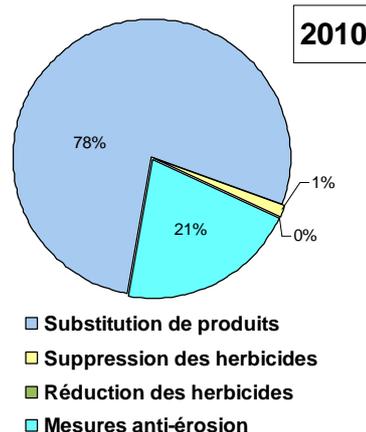
ProConseil participe actuellement à la formation continue des agriculteurs vaudois pour ces thématiques de l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment via l'organisation de cours. La filiale de Prométerre se tient également à disposition pour conseiller les agriculteurs intéressés à la construction d'une aire de lavage sécurisée, soutenue financièrement à hauteur de 70% dans le cadre du projet Boiron.

Stéphane Teuscher
Directeur de ProConseil Sarl

Evolution des mesures à la parcelle

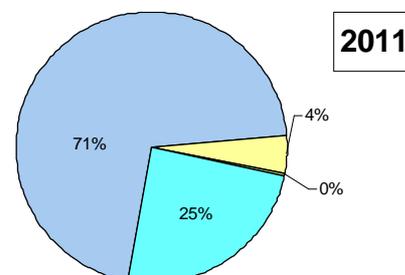
Aucune nouvelle convention n'a été signée en 2014. En revanche, de nombreuses modifications ont été apportées, allant généralement dans le sens de mesures plus contraignantes (notamment le désherbage sans herbicides et les mesures de lutte contre l'érosion).

En 2010 (fin de la première phase du projet), 577 hectares ont fait l'objet de mesures. La substitution de produits est alors clairement majoritaire, suivie par les mesures anti-érosion (semis croisés, suppression des passages, bandes herbeuses). La suppression d'herbicides est encore très peu pratiquée.



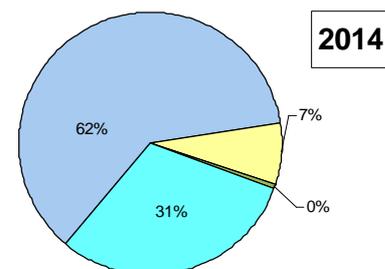
En 2011 (début de la deuxième phase), les mesures ont porté sur 757 hectares, soit une nette augmentation (+31%). La substitution de produits perd de l'importance. Les mesures anti-érosion représentent désormais un quart des surfaces. La suppression d'herbicides reste faible en importance mais progresse de façon significative, notamment dans la viticulture.

L'augmentation des contributions pour la suppression d'herbicides, la diffusion de nouveau matériel (rolofaca notamment) et une plus grande souplesse dans l'application de la mesure expliquent cette progression.



En 2014, les mesures ont concerné 781 hectares. Les variations de surfaces d'une année à l'autre sont désormais plus liées à la rotation des cultures qu'à la mise sous convention de nouvelles parcelles.

La substitution de produits continue à perdre de l'importance : on est passé en 5 ans de 78% à 62% des surfaces. Les mesures anti-érosion progressent toujours, sauf pour les semis croisés qui restent stables. La suppression d'herbicides a encore fortement progressé, plutôt dans les céréales.

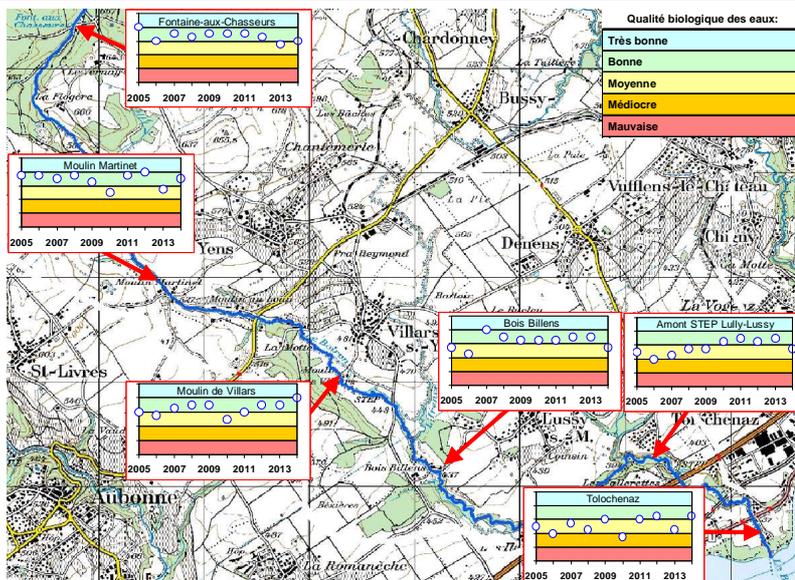


Nous nous réjouissons de la progression constante des mesures les plus efficaces depuis quelques années. Ceci ne peut qu'être favorable pour la qualité des eaux du Boiron.

Qualité des eaux

Depuis le lancement du projet Boiron, la qualité biologique de la rivière s'est régulièrement améliorée jusqu'en 2012. Cette année-là, toutes les stations ont atteint une qualité biologique considérée comme bonne. Depuis 2013, on observe une fluctuation des résultats, qui révèlent une qualité moyenne à bonne selon l'année et la station. Ceci indique que la rivière n'a pas encore atteint un état biologique stable.

En 2014, la qualité biologique s'améliore dans les trois stations amont, ainsi qu'à l'embouchure à Tolochenaz. Elle se dégrade par contre légèrement au milieu du tracé, à Bois-Billens et à Lully-Lussy. Pour tenter de mieux cerner les facteurs qui pourraient influencer ces fluctuations, il a été décidé d'ajouter dès l'an prochain deux points de prélèvements dans les affluents majeurs du Boiron, l'Irence et le Pontet.



Pour les nutriments (azote, phosphore) et la matière organique, l'année 2014 est comparable à 2013. L'amélioration marquée pour la station Tolochenaz est vraisemblablement due en grande partie à la réhabilitation de la STEP de Lully-Lussy.

Pour les pesticides, les notes de 2014 sont bonnes, semblables à

celles de l'année précédente. Les concentrations en glyphosate (matière active du Rondup®), sont par contre sensiblement plus élevées en 2014 qu'en 2013. C'est surtout le cas à Tolochenaz, avec 3 résultats dépassant 1 microgramme par litre (dans les 8 échantillons prélevés entre mars et octobre 2014).

Interview

Pierre Julien est ingénieur agronome chez Agridea. En charge de la protection des ressources, c'est un bon connaisseur des installations de lavage des pulvérisateurs de type biobac, biofiltre et autre.

Comment ces installations ont-elles été développées ? Ce sont les pays scandinaves, puis la France, qui les ont mises au point. Elles ont ensuite été adaptées aux spécificités de notre pays et proposées aux agriculteurs dans le cadre du projet Boiron.

Comment ont-elles été reçues ? Le manque d'intérêt des agriculteurs nous a beaucoup surpris, et même déçu. En effet, seules 2 installations ont été construites, alors que nous en avions prévu une quarantaine. Pourtant, leur financement est assuré au moins à 70% par le projet, ce qui rend leur coût tout à fait supportable pour une exploitation agricole.

Quelles peuvent être les raisons de ce manque d'intérêt ? Ces installations ne sont pas encore entrées dans la pratique dans notre pays. Les agriculteurs considèrent qu'elles ne sont pas obligatoires. Et, du fait qu'il s'agit d'un investissement non rentable, ils y renoncent.

S'agit-il d'un bon calcul ? Non, je ne le pense pas. La présence de résidus de produits phytosanitaires est maintenant avérée dans la plupart des cours d'eau en Suisse. La pression va donc très vite augmenter sur le milieu agricole. Une motion adoptée par le Conseil national demande au Conseil fédéral d'élaborer un plan d'action pour une utilisation durable des produits phytosanitaires. Dans ces conditions, une obligation de disposer d'une aire de lavage sécurisée, qui existe déjà chez nos voisins français, va rapidement s'imposer chez nous.

La situation actuelle des exploitations agricoles n'est-elle vrai-

ment pas conforme ? Elle ne l'est en tout cas pas dans les exploitations sans bétail, qui ne disposent pas d'une fosse à purin à même de recevoir les eaux de lavage polluées. Pourtant, elles pratiquent un nombre significatif de lavages de leurs pulvérisateurs, en raison de la diversité de leurs cultures.

Quel conseil leur donnez-vous ? Une installation de lavage sécurisée, de type biobac, revient à quelque 15'000 francs, dont 70% au moins sont financés par le projet. L'agriculteur peut apporter sa part sous forme de travail. Au final, il peut mettre son exploitation en conformité pratiquement sans dépense. Je conseille donc vivement aux agriculteurs de ne pas laisser passer cette opportunité. Dans quelques années, cet assainissement devra être réalisé sans soutien financier, et sans l'appui technique offert dans le cadre de ce projet.